INFORMATIONS INTER-PAROISSIALES - ETE 2015

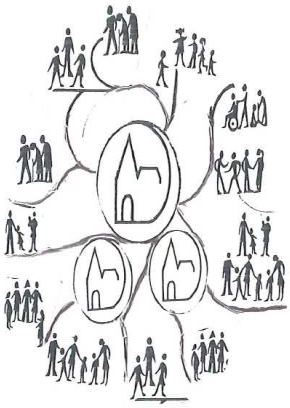

Paroisse de Vierzon
& Saint-Hilaire-de-Court

Paroisse ND de la Fraternité
(Lury-sur-Arnon, Cerbois, Chéry, Lazenay, Limeux, Massay, Méreau)

Paroisse Sainte-Anne
(Graçay, Dampierre-en-Graçay, Genouilly, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-La-Prée, Saint-Outrille, Thénioux).

Presbytère inter-paroissial : 4 rue du Presbytère – 18100 VIERZON – Tél. 02.48.75.24.51
notre-dame.vierzon@diocese-bourges.org
site internet du doyenné : http://www.diocese-bourges.org/paroisses/doyenne-vierzon-sologne/paroisse-de-vierzon
RCF Radio en Berry : fréquence 91.0

Nos trois paroisses se mettent à l'heure d'été

Pour permettre aux prêtres du Doyenné ainsi qu'à certains laïcs, de partir en vacances par roulement, nos trois paroisses se mettent à l'heure d'été pendant les mois de juillet et août.

Le **samedi soir**, il n'y aura donc qu'une seule **messe à 19 h** sur le Doyenné : à Vierzon, soit à l'église Saint-Joseph, soit à l'église Saint-Célestin, la messe sur la paroisse de Mehun étant supprimée.

Le **dimanche matin,** il y aura deux messes sur nos trois paroisses :

- la première à 9 h 30 à Massay (pour les deux paroisses rurales) du 12 juillet au 23 août
- la seconde **à 11 h** (au lieu de 10 h 30) **à Vierzon,** soit à l'église Notre-Dame, soit à l'église Saint-Jean-Baptiste.

(tous les horaires de week-end sont précisés dans les deux tableaux des mois d'été).

En semaine, dans la mesure du possible (en fonction des contraintes du prêtre de service), les messes dans les différentes églises de Vierzon auront lieu aux horaires habituels.

En juillet, le P. Olivier sera présent à Vierzon pendant que le P. Alain sera en congé. En août, c'est le P. Alain qui sera présent à Vierzon et le P. Olivier en congé.

L'accueil paroissial, au presbytère Notre-Dame, ne sera ouvert que le matin de 9 h à 12 h (et donc fermé l'après-midi).

La plupart des groupes de réflexion ou de prière n'auront pas de temps de partage pendant les deux mois d'été et reprendront leurs activités en septembre.

Activités du Diocèse et du Doyenné de Vierzon-Sologne

Echos de la Rencontre Nationale de la Mission ouvrière à Lourdes

La Mission Ouvrière vient de vivre son Rassemblement National à Lourdes du 23 au 25 mai 2015. Douze personnes du diocèse y étaient présentes : il y avait un représentant de l'ACE, deux de la JOC, une religieuse, un prêtre, un invité, cinq membres de l'ACO et un Délégué Diocésain à la Mission Ouvrière. En tout, il y avait plus de 1.000 personnes sur place. La dernière rencontre remontait à dix ans. Le thème de cette rencontre était « Elargis l'espace de ta tente » (Isaïe 54,2).

Cette rencontre a permis de définir de nouvelles orientations :

1. « Heureux vous les pauvres, le Royaume des cieux est à vous » (Luc 6,20)
Cette béatitude de Jésus conduit à une première orientation : être témoins et acteurs de la construction du Royaume :
- en écoutant les « cris des pauvres », des petits, des oubliés.
- en admirant et en recevant leurs richesses et leurs attentes, tant individuelles que collectives.
- en nous engageant ensemble pour la dignité de tout être humain.

2. « Éclate en cris de joie » (Isaïe 54,1)
L'invitation du prophète Isaïe ouvre la deuxième orientation : bien enracinés dans nos lieux de vie, partager la joie de croire.

● Dans nos lieux de travail,
- donner sens au travail lui-même dans un contexte difficile, chercher sa beauté, retrouver une manière d'en être fiers sans nier pour autant les « galères ».
- porter attention et agir avec tous ceux et celles qui œuvrent pour la justice et la dignité de l'être humain, notamment les organisations syndicales, « facteur décisif de développement ».

● Dans nos lieux d'habitation,
- nous rendre présents et visibles, favoriser le vivre ensemble, les valeurs populaires, les liens de fraternité, les solidarités au quotidien, le dialogue interculturel et le dialogue interreligieux.
- annoncer avec d'autres la Bonne Nouvelle du Christ, heureux de notre singularité. La Mission ouvrière n'est pas propriétaire de l'évangélisation dans le monde ouvrier et les milieux populaires, mais, dans le souffle de l'Esprit saint, elle a son rôle à tenir.

● Au cœur des événements,
- agir, écouter, accompagner, soutenir, prier, témoigner de façon active ou discrète lorsqu'ils surviennent. Familiaux, locaux, nationaux ou internationaux, sources de joie ou de tristesse, les événements rassemblent des personnes qui se côtoient peu habituellement et qui, parfois, ont convictions contraires.

3. « La Parole est tout près de toi » (Deutéronome 30,14)
Cette conviction du livre du Deutéronome accompagne la troisième orientation : lire les Écritures saintes.
Avec chaque passage de cet ensemble fondateur de textes multiformes,
- nous entendons une Parole qui interroge, console, dynamise ;
- nous acceptons de sortir de nos points de vue pour regarder autrement la vie, changer nos comportements, devenir plus humains ;
- nous cherchons à adopter le regard du Christ sur Dieu son Père et notre Père, sur le monde, les situations, les gens ;
- nous nous exposons à laisser Dieu entrer dans nos vies et à accueillir les signes de l'Esprit saint comme des étincelles de lumière.

4. « Déploie la toile de ta demeure » (Isaïe 54,2)
Cette « demeure » à agrandir, chère au prophète Isaïe, éclaire la quatrième orientation : développer notre communion avec toute l'Église.
L'évangélisation est commune à tous les partenaires de la Mission ouvrière, chacun selon son charisme. Elle est partagée avec les paroisses et les autres acteurs ecclésiaux. Nul ne peut travailler à son compte.
Cela demande :
- d'inviter les autres et de se laisser inviter par eux,
- de collaborer à des projets pastoraux en apportant notre singularité,
- de se laisser surprendre avec discernement par les religiosités populaires, témoignage d'un autre rapport avec Dieu et le monde,
- de reconnaître, dans la prière et la célébration, l'amitié de Dieu pour les humains,
- de permettre à des non-croyants de découvrir la grâce et le don de Dieu en se préparant à vivre les sacrements de l'initiation chrétienne.

5. « Allonge tes cordages, renforces tes piquets » (Isaïe 54,2)
Ces mots du prophète Isaïe visent des actions précises afin que l'espace de la tente soit accueillant et solide. Ils ouvrent la cinquième orientation qui, finalement, est toute simple :
À vous, à nous d'agir ! À vous, à nous, de se saisir des orientations précédentes, de les discuter, de les mettre en œuvre localement. Avec audace. Avec créativité, avec foi.

Stage de formation d'organistes liturgiques à Vierzon : 29 juin – 3 juillet 2015

Ce troisième stage de formation pour organistes liturgiques est organisé par l'Association des Amis des Orgues du Pays de Vierzon, sous l'égide de l'Association Nationale de Formation des Organistes Liturgiques (ANFOL) et de la commission de pastorale liturgique et sacramentelle et de musique sacrée du diocèse de Bourges.

Sept stagiaires sont déjà inscrits et seront accompagnés par deux professeurs dont Vincent Grappy.

Les professeurs organiseront un concert le lundi 29 juin à 18 h à l'église Notre-Dame et les stagiaires une audition le vendredi 3 juillet à 16 h à l'église Notre-Dame (les deux concerts étant ouverts à tous, avec entrée gratuite).

Faire un legs au Diocèse de Bourges ou à sa Paroisse : un acte de foi et d'espérance

Saviez-vous que l'Eglise catholique en Berry, à travers l'Association diocésaine de Bourges, est habilitée à recevoir des dons et des legs ? **L'Eglise est même totalement exonérée des droits de mutation.**

Chacun de nous s'interroge un jour sur le devenir de ses biens après son décès. Beaucoup de questions se posent, juridiques, bien sûr, mais aussi personnelles : c'est une réflexion sur l'aboutissement de notre vie familiale, professionnelle, sociale et spirituelle, mais aussi sur la transmission de notre foi et de nos valeurs.

Faire un legs au Diocèse de Bourges ou à sa paroisse, c'est l'aider à annoncer l'Evangile dans le monde de demain et lui permettre d'accompagner, avec confiance et espérance, les générations futures.

Les legs donnent notamment à l'Eglise les moyens de réaliser des travaux importants de construction ou de rénovation, de poursuivre sa mission d'évangélisation en soutenant des projets missionnaires.

Ainsi, il est possible de prolonger par un geste personnel le don total que le Christ a vécu au milieu de nous. C'est une réponse à son appel, il nous demande de nous remettre entre les mains de Dieu et de donner pour les autres : *« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. ».*

Il est toujours possible de léguer ses biens, ou une partie de ses biens, à de nombreuses associations et le choix est vaste pour aider les plus démunis : l'enfance, la santé, les personnes âgées, l'insertion, la famille, la solidarité internationale... Mais il est aussi possible de faire un legs à son Eglise pour qu'elle poursuive sa mission.

Il est possible de léguer une somme d'argent, un compte en banque, un appartement... Avec un legs universel, c'est la totalité du patrimoine qui est légué alors qu'avec un legs particulier, c'est un ou plusieurs biens qui sont légués.

Quand une personne n'a pas d'héritier direct, il peut être intéressant pour elle de faire un legs universel au profit de l'Eglise, à charge pour le Diocèse de remettre un legs particulier à une personne de son choix. Cette procédure permet d'éviter une imposition à 60 % sur l'ensemble des biens : seul le bien légué à la personne sera taxée à 60 % tandis que les biens légués au Diocèse seront exonérés de droits de succession...

Le service Dons et Legs du Diocèse est à votre disposition pour échanger sur le sens de ce don, en toute confidentialité et sans engagement. Mais vous pouvez aussi en parler avec votre curé.

Activités sur la paroisse de Vierzon

Fête de l'Assomption de Marie le samedi 15 août

Le samedi 15 août, la messe sera célébrée à 11 h à l'église Notre-Dame à Vierzon. Il y aura également une célébration mariale à l'église de Genouilly à 11 h animée par Henri Steegmans, diacre, (avec communion eucharistique).

Et, à 17 h, des « vêpres musicales » réuniront ceux qui le veulent à l'église Saint-Joseph pour un temps de prière, de musique et de chant.

Concert du chœur mixte de la ville de Saint-Pétersbourg le lundi 24 août à 20 h 30 à l'église Notre-Dame

Le chœur mixte de la ville de Saint-Pétersbourg : « Les voix de la Neva » propose un concert le lundi à 20 h 30 à l'église Notre-Dame : « Nuit blanche à Saint-Pétersbourg », avec des chants orthodoxes et des chants poétiques et populaires russes.

Le prix des places sera de 16 € (tarif réduit à 9 €).

Une messe en langue arabe a été célébrée le dimanche 21 juin à l'église Notre-Dame

Les paroissiens arabophones, de Vierzon et des environs : Bourges, Issoudun..., notamment libanais et syriens, ont été heureux d'accueillir le P. Albert Al Nassar le dimanche 21 juin pour célébrer avec lui en langue arabe une messe en rite grec melkite catholique.

Et un certain nombre de catholiques francophones ont souhaité s'associer à eux pour découvrir comment la prière de l'Eglise était vécue dans un autre rite et pour prier pour les chrétiens du Moyen-Orient.

Un article dans le journal Le Berry Républicain le samedi 20 juin avait bien expliqué les raisons de cette invitation faite par l'Equipe d'Animation Pastorale de la Paroisse de Vierzon, en lien avec certains paroissiens libanais. Un autre article paru le 22 juin a relaté cet événement. Merci aux journalistes qui s'en sont fait l'écho !

La messe a été suivie d'un repas oriental à la Maison paroissiale et a rassemblé dans la bonne humeur une assistance de plus de 60 personnes qui en ont profité pour souhaiter le 45° anniversaire du P. Albert et le 9° anniversaire d'Elie, un des fidèles servants d'autel de la paroisse.

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE VIERZON

. vêpres musicales : samedi 15 août à 17 h à l'église Saint-Joseph
. EAP : jeudi 27 août
. adoration du Saint-Sacrement :
- vendredis 17 juillet et 21 août de 12 h 45 à 14 h à l'église Notre-Dame (en silence)

. groupes de prière à Vierzon :
- « Nouvelle Alliance », tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30 à la P.O.B.
- « Le Tabernacle » tous les vendredis de 12 h à 14 h (incluant la messe de 12 h 15), à l'église Notre-Dame à Vierzon. Avec adoration silencieuse du Saint-Sacrement après la messe du 3° vendredi.

Activités sur les deux paroisses rurales

Soirée paroissiale à Cerbois le samedi 13 juin

La soirée conviviale annuelle de la Paroisse Notre-Dame de la Fraternité – Lury a pu se dérouler en plein air, dans le parc du château de Cerbois, grâce à la famille Ponroy qui a accueilli avec gentillesse la célébration de la messe présidée par le P. Olivier, messe qui a rassemblé près de 80 personnes, puis le pique-nique partagé.

La présence de quelques enfants et de quelques parents a fait plaisir à tous et a rajeuni l'âge moyen de l'assemblée ! L'apéritif et le repas ont permis de retrouver des amis ou de découvrir des personnes nouvelles, dont la nouvelle maire de Cerbois qui nous a fait le plaisir de venir nous rejoindre... sans compter le P. Alain qui ne perd jamais une occasion de venir se restaurer à la campagne...

Première communion à Genouilly le dimanche 14 juin

Le dimanche 14 juin, deux enfants de la Paroisse Sainte-Anne – Graçay ont fait leur première communion eucharistique à l'église de Genouilly, entourés par la communauté paroissiale.

Par contre, le temps de partage qui a précédé la messe à l'occasion de cette Matinée pour Dieu proposée à tous n'a pas réuni une foule importante...

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE LURY

. répétition de la chorale : vendredi 3 juillet à 18 h 30 à l'église de Méreau.

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE GRAÇAY

. équipe du Rosaire : lundi 20 juillet à 17 h à Nohant-en-Graçay.
. célébration mariale : samedi 15 août à 11 h dans l'église de Genouilly (avec Henri Steegmans, diacre)
. groupe de prière : à Genouilly tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 à l'église.